

Les vagues rejetant constamment la coque de bois contre les rochers pointus, le navire commença à faire eau de toutes parts.

Le capitaine et son équipage se cramponnèrent à l'épave durant toute la nuit. Comme d'énormes vagues déferlaient sur le petit vaisseau, les naufragés durent s'attacher aux mâts.

De bonne heure ce matin, le marin Joseph Fry tenta sans succès d'atteindre la terre ferme à la nage avec un câble. Réduit à l'impuissance par la mer démontée, il fut hissé à bord.

Le capitaine Lace s'attacha alors le câble à la ceinture et plongea par-dessus bord. Après une lutte terrible, il réussit à atteindre le rivage, où il fixa le câble à un arbre.

Pendant ce temps, la *Marie Brenda* se brisa rapidement sous les coups répétés et sans merci de la mer.

Tour à tour, les marins saisissant le câble de sauvetage regagnèrent le rivage. Les six hommes qui restaient sur le navire mirent deux heures à atteindre la terre ferme.

Le cuisinier Gordon Acker et le matelot Joseph Fry furent transportés à l'hôpital d'Antigonish où ils souffrent d'engelures aux pieds.

Le capitaine Lace, le maître d'équipage Samuel Corkum, le mécanicien Léo Mersey et les matelots William Savory, Morton Nowe et Gordon Lace (ce dernier est le frère du capitaine), se trouvaient encore au phare ce soir.

Acker était presque épuisé lorsqu'il atteignit le rivage.

Les naufragés ont trouvé refuge au phare où les premiers soins leur furent donnés par madame Harry Griffin, infirmière demeurant à Isaac's-Harbor.

Une dépêche en provenance du phare de Isaac's-Harbor était ainsi conçue:

"J'ai fait peu de chose", a affirmé, ce soir, le capitaine Land Lace au sujet du sauvetage des sept membres d'équipage du chalutier naufragé *Marie Brenda*.

En quelques mots, sur un ton calme, le capitaine Lace a raconté au représentant de la *Presse Canadienne* la façon dont il s'est lancé à travers les brisants d'une mer en furie, au large de la rive nord de la Nouvelle-Écosse, afin d'attacher un câble au rivage. Tour à tour, les marins, se cramponnant au câble, ont pu regagner la terre ferme.

"Je n'ai pas eu le temps de penser à grand chose, a dit le jeune capitaine. Je me suis simplement jeté à l'eau, puis j'ai nagé."

Outre les deux marins souffrant d'engelures qui ont été hospitalisés, et le capitaine, le reste de l'équipage retournera, demain, à son port de Lunenburg, sur la rive sud, a ajouté le capitaine Lace qui demeurera ici pendant une couple de jours afin de voir comment se rétablissent ses deux autres marins.

Ce soir, six membres de l'équipage assis dans le phare "se faisaient simplement dégeler".

Honorables sénateurs, ceux d'entre nous qui connaissent les dangers qu'offre, en hiver, la côte est de la Nouvelle-Écosse, savent que les marins de la *Marie Brenda* ont couru un grave danger. Quant à nous qui sommes de la Nouvelle-Écosse, je suis sûr que nous nous sentons fiers de l'acte héroïque de ces deux marins et de l'exploit qu'a accompli le capitaine Lace, auquel, à Lunenburg, on donne d'ordinaire le nom de "Buddy" Lace. Le capitaine Lace est le plus jeune patron de la flotte de pêche; âgé de vingt-deux ans, il

jouit d'une belle réputation. Sa famille compte au nombre des braves voisins du sénateur Duff et de moi-même à Lunenburg. Nous sommes donc remplis d'admiration et de reconnaissance à l'égard de ces jeunes marins qui ont sauvé la vie de sept de nos pêcheurs néo-écossais. Je sais bien que le père et la mère du capitaine Lace, outre le légitime orgueil qu'ils ressentent, sont remplis de reconnaissance de ce qu'un plus jeune frère du capitaine ait été, lui aussi, sauvé des flots. Dans tous les foyers de pêcheurs, le long de la côte, on se réjouira de ce que le chagrin et le deuil aient été épargnés à tant de nos familles.

La *Marie Brenda* a un tonnage brut de soixante-dix tonnes. Le compte rendu du journal mentionne vingt-neuf tonnes. Il s'agit du tonnage net, c'est-à-dire ce que le navire peut transporter. Les navires de cette catégorie possédant une puissance motrice très considérable peuvent aller en haute mer. Le jeune capitaine Lace a remporté de grands succès dans sa profession; il vient d'accomplir une belle action envers ses compagnons, une action digne des plus belles traditions de la mer. La Nouvelle-Écosse et, j'en suis sûr, le pays tout entier sont fiers de lui.

Des voix: Très bien!

DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat aborde l'étude du discours du Gouverneur général lors de l'ouverture de la cinquième session de la vingtième législature.

L'honorable Thomas Farquhar propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, l'un des aides de camp généraux de Sa Majesté, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada en Parlement assemblés, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

—Honorables sénateurs, avant d'aborder les questions se rapportant à la motion à l'étude, je tiens à m'unir au leader du Gouvernement et aux autres sénateurs pour exprimer au Président du Sénat mes sincères condoléances à l'occasion de la dure épreuve dont il a été récemment frappé.